



RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation Régionale Académique
à l'éducation Artistique et
à l'Action Culturelle**

CGZ/CC/LC/NM
N.010/2021-2022

Affaire suivie par :

Carlos CRUZ

DAAC

Tél : 0590 47 81 07

Mél : carlos.cruz@ac-guadeloupe.fr

Et

Laurence COMTE

IA-IPR SVT

Tél : 0590 47 81 13

Mél : laurence.comte@ac-guadeloupe.fr

Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothémare BP 480
97183 Les Abymes Cedex

Les Abymes, mardi 12 octobre 2021

La rectrice de région académique
Rectrice d'académie
Chancelière des Universités
Directrice Académique des Services de
L'Éducation Nationale

à

Mesdames, Messieurs les proviseurs
Mesdames, Messieurs les enseignants
de SVT S/C des chefs d'établissement

Objet : organisation des Olympiades Académiques des Géosciences 2022 pour les classes de première générale de l'Académie de Guadeloupe.

Dans le cadre de l'Année Internationale de la planète Terre ont été créées les Olympiades académiques des Géosciences (note de service n° 2013-053 du 9-4-2013).

Une **16^{ème} édition** du concours est organisée en **2022**.

Ce concours, ouvert à **tous les élèves de 1^{ère} générale**, a pour objectifs de développer le goût des sciences chez les lycéens, de favoriser l'émergence d'une nouvelle culture scientifique autour des géosciences, de mettre en avant la dimension pluridisciplinaire des géosciences et de souligner le lien étroit entre les géosciences et l'éventail des métiers qui leur sont associés en mobilisant leurs compétences scientifiques.

1 - Nature du concours :

Le concours est ouvert à tous les élèves de première générale des lycées de l'Académie. L'épreuve d'une durée de quatre heures fait appel à l'esprit d'analyse, au sens critique des élèves et aux compétences scientifiques. Elle comporte trois ou quatre énoncés s'appuyant sur des documents scientifiques d'actualité.

Les sujets des années précédentes peuvent être consultés sur le site de l'académie d'Aix-Marseille :

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_141343/fr/annales-olympiades-de-geosciences

2- Inscriptions des candidats :

La liste des candidats recensés par les professeurs de SVT est établie par le référent Olympiades sous la responsabilité du chef d'établissement, dans chaque lycée public ou privé sous contrat.

Chaque candidat est alors identifié par le numéro de l'établissement suivi d'un nombre à trois chiffres croissant. (001, 002, 003...).

Cette liste sera close au plus tard le samedi 18 décembre 2021.

Elle est conservée par le chef d'établissement et transmise par le référent Olympiades au moyen de la **fiche**

d'inscription jointe uniquement au format numérique, au plus tard le **18 décembre 2021** à l'adresse suivante : eric.allain@ac-guadeloupe.fr et en copie à l'IA-IPR SVT, laurence.comte@ac-guadeloupe.fr

3 - Déroulement de l'épreuve :

Les sujets sont acheminés vers les établissements par les services du rectorat.

Chaque établissement est doté selon le nombre de ses candidats déclarés.

L'épreuve aura lieu le Jeudi 07 avril 2022 de 8h00 à 12h00 (Date définie au niveau national).

Il n'y a pas de convocation académique. L'épreuve se déroule dans chacun des établissements ayant déclaré des candidats, sous la surveillance du personnel de l'établissement qui veille à proposer aux candidats un cadre serein et spacieux permettant un travail rigoureusement personnel.

4- Transmission des copies et palmarès :

Les copies des candidats, anonymées par l'établissement, sont acheminées par le service courrier de l'établissement **au plus tard le Mardi 12 avril 2022 à la DAAC** (Rectorat site de Dothémare), **à l'attention de Monsieur Carlos Cruz**, Délégué Régional Académique à l'éducation Artistique et à l'Action Culturelle.

Les copies seront corrigées par un jury académique de professeurs de SVT impliqués dans l'organisation du concours des Olympiades de géosciences, sous la coordination de Monsieur Eric ALLAIN.

Le jury, présidé par l'IA-IPR de SVT, établira le palmarès académique 2022 qui sera communiqué aux référents Olympiades, aux lycées de l'académie et à la DAAC, au plus tard le **vendredi 29 avril 2022**.

La remise des prix au niveau national aura lieu en mai 2022.

Les modalités de remise des prix au niveau académique seront précisées ultérieurement.

J'invite les chefs d'établissement à bien vouloir relayer cette information auprès des enseignants et de leurs élèves.



